



Commune de Lourmarin

Le 14 mai 2026

INFORMATION RELATIVE AUX MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

La commune dispose de différents canaux d'informations officiels pour vous informer au mieux de différentes manières qui sont les suivants :

Objet	Lien d'accès
Site internet institutionnel : Toute l'actualité du village, sa vie institutionnelle, en un seul site.	https://lourmarin.com/
Parutions officielles : tous les actes réglementaires (délibérations, décisions arrêtés...) et parutions officielles	https://parutions-lourmarin.fr/ <i>A retrouver également sur la borne d'information dans le hall de la Mairie.</i>
Application PanneauPocket : toutes les informations institutionnelles et importantes pour la vie au village (état civil, circulation, services publics ...)	https://www.panneaupocket.com/ disponible sur PC, android et Apple
Réseaux sociaux institutionnels : la vie institutionnelle, culturelle, festive, associative au village au quotidien	https://www.facebook.com/VillageDeLourmarin/
	https://www.instagram.com/villagedelourmarin/

VOS DEMANDES D'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Rendez-vous en Mairie (04.90.68.04.13) aux horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi à vendredi : de 9h à 12h

Samedi : sur rendez-vous

Vous pouvez adresser un courriel à mairie@lourmarin.com, en indiquant l'objet de votre demande, sa description sommaire, vos noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel.